



COMMUNE DE BAUDINARD-SUR-VERDON (83630)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

ANNÉE 2023 - n° 2023-07

L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars,
 Le Conseil municipal de la commune de Baudinard-sur-Verdon, dûment
 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
 Monsieur le Maire.

Réunion du	29/03/2023	En exercice	8
Convoqué le	21/03/2023	Présents	6
Affiché le	23/03/2023	Votants	8

Présents: ANGLIONIN Joanel, HARTMANN Céline, CLAUDE Fabienne, ETIENNE
 Joachim, ALLARD Stéphanie, THOMANN Gaëlle

Représentés : MARTIN Jérémy pouvoir a ANGLIONIN, LABONDE Gabriel pouvoir
 a HARTMANN

Absents :

OBJET : Délibération approuvant le compte administratif communal 2022

- * Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif de la
 commune pour 2022 et demande aux élus de se prononcer sur cet exercice.
 Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Recettes de l'exercice 2022	366 034.07
Résultat de l'exercice 2022	164 053.42
Résultat reporté de 2021	40 472.26
Résultat de clôture 2022	204 525.68

DÉPENSES

Dépenses de l'exercice 2022	201 980.65
-----------------------------	------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Recettes de l'exercice 2022	646 988.25
Résultat de l'exercice 2022	143 147.04
Résultat reporté de 2021	258 466.25
Résultat de clôture 2022	401 613.29

DÉPENSES

Dépenses de l'exercice 2022	503 841.21
-----------------------------	------------

Résultat global de clôture 2022 606 138.97

**Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré,
 à l'unanimité des élus présents et représentés,
 à l'exception de Monsieur le Maire qui n'a participé ni aux débats, ni au vote :**

- ❖ Décide d'entériner le compte administratif ci-dessus de la commune pour 2022.

Joanel ANGLIONIN, Maire.